

DOSSIER DE CANDIDATURE

# Concours d'entrée 2025

---



3<sup>e</sup> cycle diplômant - Cycle d'Orientation Professionnelle

**École Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique**  
**Théâtre de l'Iris**



École nationale  
de musique, danse  
et art dramatique  
Villeurbanne



# Les auditions

---

## CONCOURS D'ENTRÉE

### En 3<sup>e</sup> cycle diplômé - Cycle d'Orientation Professionnelle

Les 4 et 5 juillet 2025

*Au Théâtre de l'Iris - 331 rue Francis de Pressensé - 69100 Villeurbanne.*

#### 1) ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : 4 juillet 2025

- Le.la candidat.e devra se rendre disponible de 9h à 19h.
- Audition devant le jury d'un parcours libre : proposition théâtrale libre et personnelle ne dépassant pas 3 minutes (comprendre dans « libre » création / invention / construction).
- Audition devant le jury de deux scènes dialoguées au choix du.de la candidat.e (pas de monologue). L'une dans un répertoire antérieur à 1950 et l'autre postérieure à 1950. Les scènes ne devront pas dépasser 3 minutes chacune.
- Le jury entendra en premier lieu le parcours libre puis il pourra choisir d'auditionner l'une ou l'autre des scènes ou bien les deux.
  - Un entretien individuel aura lieu avec le jury pour les candidat.e.s retenu.e.s pour l'admission.
  - Les candidat.e.s n'ayant pas appris leurs textes par coeur ou n'ayant pas répondu aux critères ci-dessus seront éliminé.e.s d'office. Il incombe au.à la candidat.e de trouver une personne qui lui tiendra lieu de réplique pour l'audition. Si sa réplique passe également le concours, tou.te.s deux peuvent présenter des scènes jointes devant le jury (auquel cas la durée de la scène présentée sera de 6 minutes au lieu de 3 minutes).
    - Le jury se réserve le droit d'interrompre le.la candidat.e à tout moment.
    - Le jury regarde le.la candidat.e sur les critères de jeu suivants : son rapport à la langue, son rapport à l'espace, sa maîtrise physique et vocale, sa compréhension des enjeux de la scène, la qualité de ses adresses, son imaginaire et sa sincérité.

#### 2) ÉPREUVE D'ADMISSION : 5 juillet 2025

Le.la candidat.e devra se rendre disponible de 9h à 17h.

Journée de stage - travail collectif / techniques corporelles / improvisation / lecture et mise en voix.

Les résultats de l'audition d'entrée en 3CD- COP seront communiqués à l'issue de l'audition.

Les épreuves du concours se déroulent devant un jury composé :

- Du Directeur de l'établissement ou de son représentant,
- D'une personnalité artistique qualifiée, issue du monde théâtral,
- De la coordinatrice du Département Théâtre.

# PRÉ-REQUIS ET Dossier

---

## PRE-REQUIS À L'INSCRIPTION :

- Avoir 18 ans au minimum le 1er septembre 2025.
- Justifier d'au moins deux années de formation théâtrale à raison d'au minimum **5 heures de pratique hebdomadaire** au sein d'une école de théâtre ou d'un conservatoire (Niveau de fin de 2nd cycle ou formation équivalente). Attention, les attestations d'option et de spécialité théâtre au lycée ne sont pas acceptées.

## DOSSIER DE CANDIDATURE À L'AUDITION

• A télécharger sur le site de l'école du Théâtre de l'Iris : [www.ecole-theatredeliris.fr](http://www.ecole-theatredeliris.fr) ou adressé sur demande au 04 78 68 86 49 ou à [ecole@theatredeliris.fr](mailto:ecole@theatredeliris.fr)

• À retourner à [ecole@theatredeliris.fr](mailto:ecole@theatredeliris.fr) ou par courrier (Audition/Théâtre de l'Iris, 331 rue Francis de Pressensé – 69100 Villeurbanne) ou à déposer au Théâtre de l'Iris **avant le 15 juin 2025**.

Le dossier devra être accompagné des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation présentant le parcours du.e candidat.e ainsi que son projet (détaillez précisément votre parcours d'études théâtrales, vos pratiques artistiques et votre expérience professionnelle ou amateur).
- Une photo d'identité récente.
- Les attestations de pratique théâtrale justifiant bien de **5 heures de pratique hebdomadaire** pendant deux années minimum.

Après acceptation du dossier, le.la candidat.e sera inscrit.e au 1er tour de l'audition.

Les convocations à l'audition seront envoyées par courriel aux candidat.e.s à partir du 15 juin 2025.

# INFORMATIONS

# Pratiques

**Modalités d'accès et procédure d'inscription :** sur audition les 4 et 5 juillet 2025

**Tarifs par an - selon revenus :** (avis d'imposition 2024 basé sur les revenus 2023)

Revenu fiscal de référence compris entre :	Villeurbannais	Non-villeurbannais
0 € - 20 000 €	834 €	890 €
20 001 € - 45 000 €	843 €	898 €
45 001 € - 47 500 €	862 €	924 €
47 501 € - 50 000 €	883 €	948 €
50 001 € - 55 000 €	943 €	1 016 €
55 001 € - 57 500 €	963 €	1 041 €
57 501 € - 60 000 €	985 €	1 066 €
60 001 € - 62 500 €	1 005 €	1 091 €
62 501 € - 65 000 €	1 026 €	1 115 €
65 001 € - 67 500 €	1 049 €	1 141 €
67 501 € - 70 000 €	1 069 €	1 166 €
70 001 € - 72 500 €	1 090 €	1 192 €
72 501 € - 75 000 €	1 111 €	1 216 €
75 001 € - 77 500 €	1 133 €	1 243 €
77 501 € - 80 000 €	1 153 €	1 268 €
80 001 € - 82 500 €	1 175 €	1 292 €
82 501 € - 85 000 €	1 195 €	1 316 €
85 001 € - 87 500 €	1 215 €	1 343 €
87 501 € - 90 000 €	1 238 €	1 368 €
90 001 € - 92 500 €	1 259 €	1 392 €
92 501 € - 95 000 €	1 279 €	1 416 €
95 001 € - 97 500 €	1 301 €	1 443 €
97 501 € - 100 000 €	1 321 €	1 468 €
100 001 € - 102 500 €	1 343 €	1 492 €
102 501 € - 105 000 €	1 363 €	1 516 €
105 001 € - 107 500 €	1 383 €	1 540 €
107 501 € - 110 000 €	1 403 €	1 564 €
110 001 € - 112 500 €	1 423 €	1 588 €
112 501 € - 115 000 €	1 443 €	1 612 €

115 001 € - 117 500 €	1 463 €	1 636 €
117 501 € - 120 000 €	1 483 €	1 660 €
120 001€ et plus	1 503 €	1 684 €

**Attention :** les personnes résidant dans des communes hors de la Métropole se verront appliquer 30% de majoration. Les personnes ayant plus de 25 ans au 1<sup>er</sup> septembre se verront appliquer une majoration de 10 %.

**S'ajoutent aux frais d'inscription annuelle :**

- 30€ de frais de dossier

- 20€ d'adhésion à l'association Théâtre et Compagnie de l'Iris

---

**Type de cours :** collectif - 16 participant.e.s maximum.

**Formation préprofessionnelle**

**Durée :** Le cursus 3<sup>e</sup> cycle diplômant – Cycle d'orientation professionnelle se déroule sur 3 ans maximum. Il permet l'obtention du DET (Diplômes d'Études Théâtrales).

**Début des cours pour les candidat.e.s déclaré.e.s admis.e.s : 22 septembre 2025.**

Possibilité de bourses DRAC sur critères de ressources. Plus d'infos auprès de l'ENMDAD.



Direction ENMDAD **Florent Giraud**  
Coordination Département Théâtre **Caroline Boisson**

**SECTION THÉÂTRE - ANNÉE 2025-2026**  
**Dossier de candidature : concours d'entrée en 3CD - COP**

**À renvoyer avant le 15 juin 2025**

**THÉÂTRE ET COMPAGNIE DE L'IRIS**

Section théâtre - 331 rue Francis de Pressensé - 69100 Villeurbanne

[information@theatredeliris.fr](mailto:information@theatredeliris.fr)

Nom : .....

Prénom : .....

Âge au 01/09/25 : .....

Date de Naissance : .....

Profession / activité : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : .....

## PARCOURS THÉÂTRAL

Période concernée (année scolaire, civile, mois...)	Nom de l'organisme de formation	Nombre d'heures de pratique au cours de la période concernée

### Documents à fournir impérativement :

#### • Une attestation de formation

Au moins une attestation d'un organisme de formation, d'une Compagnie, d'une école de théâtre, d'un Conservatoire (etc.) certifiant la pratique du théâtre pendant au moins deux années complètes à raison d'au minimum **5 heures de pratique hebdomadaire**. Les heures de pratique d'une option et d'une spécialité théâtre au lycée ou à l'université doivent se combiner avec d'autres heures de formation pour obtenir les 5 heures de pratique.

• **Une lettre de motivations présentant votre parcours, vos connaissances et votre projet** (Détaillez précisément votre parcours d'études théâtrales, vos pratiques artistiques et votre expérience professionnelle ou amateur).

Fait à

Le

Signature

.....

.....